

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GLOBAL ♦ DIGIT II

RÈGLEMENT D'ÉVÉNEMENTS DE CRÉDIT ET RÉPERCUSSIONS SUR LES DISTRIBUTIONS FUTURES

Montréal, le 12 décembre 2011 – Global Diversified Investment Grade Income Trust II (« Global DIGIT II ») (TSX : GII.UN) a diffusé un communiqué de presse le 26 novembre 2009 pour annoncer qu'elle avait reçu de Deutsche Bank AG, Canada Branch (« DB ») des avis d'événements de crédit relativement aux obligations de référence des émetteurs mentionnés ci-après. Des divulgations additionnelles des événements de crédit avaient été effectuées dans les documents d'information continue de Global DIGIT II, tels que le rapport de la direction sur le rendement des fonds et les états financiers. Global DIGIT annonce que le processus d'évaluation de 720 jours s'est terminé et qu'elle a reçu de DB une confirmation que le niveau de recouvrement ou le prix final était de zéro pour les obligations de référence suivantes à l'égard desquelles des avis avaient été reçus :

Position crédit	Émetteur	Série	Type d'événement de crédit	Pondération	Exposition (en \$) ⁽¹⁾	Exposition (en \$) sur une base par part
A	Glacier Funding CDO	2006-4A	Défaut de paiement	0,15%	3 822 205	0,37
A	IXIS ABS CDO Ltd.	2006-3A	Événement de perte	0,20%	4 959 073	0,48
A	STATIC RESIDENTIAL CDO (Start) 2006-B Ltd.	2006-B	Défaut de paiement	0,87%	21 695 944	2,09
A	Straits Global ABS CDO 2004-1	2004-1	Défaut de paiement	1,22%	23 634 614	2,27
B	Ivy Lane CDO 2006-1	2006-1	Défaut de paiement	1,36%	31 976 243	3,08
B	STATIC RESIDENTIAL CDO (Start) 2006-B Ltd.	2006-B	Défaut de paiement	0,64%	16 278 126	1,57
C	Duke Funding VII Ltd.	2004-7A	Défaut de paiement	0,46%	12 702 066	1,22

(1) L'exposition s'entend de la perte maximale qui pourrait être subie sur une seule obligation de référence.

En vertu des contrats financiers intervenus le 2 mars 2005 entre Global DIGIT II et DB, tels que modifiés le 20 janvier 2009 (les « contrats financiers »), l'exposition totale de Global DIGIT II aux positions crédits A, B et C s'établit à 23 634 614 \$ (2,27 \$ la part), 31 976 243 \$ (3,08 \$ la part) et 41 708 143 \$ (4,01 \$ la part), respectivement.

Selon les pondérations applicables, tout recouvrement consécutif au processus d'évaluation dont le montant sera inférieur à 61,1 % du notionnel global des obligations de référence touchées se traduira par une perte totale pour la position crédit A (soit un montant de 2,27 \$ par part); pour un montant inférieur à 37,5 % du notionnel global des obligations de référence touchées se traduira par une perte totale pour la position crédit B (soit un montant de 3,08 \$ par part); et pour la position crédit C, une perte totale sur l'obligation de référence touchée se traduira par une perte de 1,22 \$ par part.

Par suite de ces événements de crédit, les pertes sur la position crédit A s'élèvent à 5,21 \$ la part, mais sont limitées à 2,27 \$ la part aux termes des contrats financiers. Ces pertes représentent donc une perte totale sur la position crédit A.

Les pertes sur la position crédit B s'élèvent à 4,65 \$ la part, mais sont limitées à 3,08 \$ la part aux termes des contrats financiers. Ces pertes représentent donc une perte totale sur la position crédit B.

Finalement, la perte sur la position crédit C s'élève à 1,22 \$ la part, alors que la perte maximale aux termes des contrats financiers est 4,01 \$ la part.

Les pertes sur les positions crédits A, B et C totalisent 6,57 \$ la part en vertu des contrats financiers et réduisent ainsi l'investissement dans les contrats financiers de 9,36 \$ la part à 2,79 \$ la part (9,36 \$ - 6,57 \$). Les unités de Global DIGIT II avaient été émises en mars 2005 au prix de 10,00 \$ l'unité et une distribution spéciale d'environ 0,64 \$ était survenue en mars 2009 portant le montant maximum pouvant être remboursé à l'échéance à 9,36 \$.

Pour régler ces événements de crédit, Global DIGIT II devra céder à DB, 68 312 427 \$ à même la garantie détenue par celle-ci au support des obligations de Global DIGIT II aux termes des contrats financiers. Suite à ce transfert, une garantie de 29 006 573 \$ valeur nominale sera détenue par DB. Depuis la réception des avis d'événements de crédit en novembre 2009, DB a retenu les versements de prime sur les obligations de référence en défaut. Ces retenues seront désormais permanentes et le montant des intérêts gagnés par Global DIGIT II sur la garantie sera réduit puisque cette garantie sera cédée à DB en vue du règlement définitif des événements de crédit de 2009.

Par suite de la perte de ce revenu d'intérêt sur la garantie cédée pour régler les événements de crédit, les distributions futures devraient être réduites d'environ 50 % à 0,0175 \$ par mois, s'il ne survient aucun autre événement de crédit à l'égard de la position crédit C. Toutefois, étant donné le nombre d'obligations de référence cotées « D » par Standard & Poor's dans la position crédit C, Global DIGIT II pourrait recevoir de nouveaux avis d'événements de crédit. Dans ce cas, les contrats financiers permettent à DB de retenir en tout ou en partie les versements de prime au titre des obligations de référence en défaut jusqu'à ce que la perte définitive soit déterminée, si DB, agissant de bonne foi et de manière raisonnable sur le plan commercial, juge

que les pertes sur ces obligations de référence en défaut donneraient lieu à une perte partielle ou totale. Comme il a été mentionné dans de précédents communiqués de presse et dans des documents d'information continue, les obligations de référence cotées « D » par Standard & Poor's composaient environ 9,7 % de la position crédit C au 30 septembre 2011. Si d'autres avis d'événement de crédit sont reçus par Global DIGIT II et si DB détermine qu'ils donneront lieu à une perte, les distributions pourraient de nouveau réduites.

À propos de Global DIGIT II

Global DIGIT II procure une participation économique dans une tranche de capitaux propres des contrats de swap sur défaillance de crédit à l'égard de portefeuilles constitués de titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, de titres adossés à des créances hypothécaires et adossés à des créances mobilières commerciales, de titres adossés à des créances mobilières de consommation, de positions structurées dans des titres adossés à des créances hypothécaires et de titres adossés à des créances mobilières et des titres de sociétés.

Renseignements : François Rivard: 514-879-6405
<http://info.fbn.ca/trusts>